… des publications plus écologiques ?

mode d'emploi

Contact : Sylvain PERRIOLLAT 02 31 46 89 60 sylvain.perriollat@ademe.fr

Vous allez réaliser une publication (brochure, document, publicité, …) … en prenant en compte ses caractéristiques écologiques ? Bravo ! Vous diffuserez ainsi vos messages, tout en agissant concrètement pour une meilleure protection de l'environnement !

Recommandations concernant les produits et techniques :

3 éléments, par ordre décroissant d'importance : le papier, les encres et l'impression

☐ **le papier :** constitué, selon votre souhait, de fibres recyclées, de fibres vierges issues de forêts gérées durablement ou d'un mélange, il répond aux critères de l'écolabel officiel européen ou de l'écolabel nordique (le cygne blanc, écolabel très similaires à ceux de l'écolabel européen) en limitant ses impacts sur l'environnement (consommation d'énergie, émissions dans l'air et dans l'eau, emploi de substances toxiques) :

Liste des critères de papier certifié « écolabel européen » :
http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/pdf/infokit/new_2002/fact_copygraphicpaper_2002_fr.pdf

Liste des fournisseurs de papier certifié « écolabel européen » :
http://www.eco-label.com/french/

Liste des fournisseurs de papier certifié « écolabel nordique » :
http://www.svanen.nu/Eng/products/trafflista.asp?Fritext=&Produktkategori=44&B1=Search

A noter : *seuls quelques papiers sont aujourd'hui certifiés, mais bien d'autres répondent déjà aux critères de l'écolabel européen sans pour autant avoir demander la certification… faute de demandes de leur marché ! pour ouvrir plus largement votre consultation, précisez « papier répondant aux exigences de l'écolabel européen ou équivalents » et non « papier certifié écolabel européen »).*

☐ **les encres :** selon les technologies utilisées (en partie liées au volume de votre tirage), privilégiez les encres à base végétale (pour réduire l'utilisation de ressources non renouvelables pétrochimiques) ou les encres à l'eau (pour réduire l'usage de solvants).

☐ **l'impression :** pour limiter les impacts des opérations d'impression, et notamment s'assurer d'une bonne gestion des déchets dangereux et de la réduction de l'emploi de produits toxiques, vous pouvez orienter votre choix sur des imprimeries titulaires de la marque « Imprim'vert ». La liste des entreprises titulaires de la marque est disponible en ligne sur http://www.imprimvert.fr/DO-TrouverPrest.php ou en contactant votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat Départementale ou encore votre Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.

Par ailleurs, certaines techniques récentes permettent de réduire les impacts des étapes d'impression : C'est le cas notamment du CTP (Computer to plate) qui évite d'avoir à réaliser des films photographiques en transférant les informations directement sous forme numérique.

Un incontournable : la conception de vos documents

A quoi serviraient un papier un peu moins polluant et/ou des encres à moindres impacts environnementaux si vous en utilisez 2 fois plus ? à rien… sinon à accroître nos impacts sur l'environnement. Pensez avant tout « réduction à la source » :

- **Diffusez sans s'éparpiller,** visez plus juste ! pour l'efficacité économique et écologique de vos actions, ciblez encore mieux votre diffusion ! … et pensez au média informatique.
- **Aérez mais pas trop :** trouvez le juste équilibre entre présentation trop condensée et publication trop aérée, pour dimensionner au mieux le nombre de pages de votre publication, en évitant les interlignages sur-dimensionnés et les espaces vides.
- **Choisissez le juste grammage et le bon format** : le grammage nécessaire et suffisant ainsi qu'un format standard, évitant des chutes de façonnage, réduiront d'autant les quantités de papiers et de déchets.
- **Evitez les effets spéciaux, métallisés notamment, et les pelliculages** : autant de produits chimiques et d'obstacles au recyclage en moins ! un simple vernis suffit souvent.
- **Limitez les aplats** (surfaces colorées dans lesquelles le texte apparaît en général en couleur clair sur fond sombre) ou réduisez leur densité : cela sera autant d'encres et d'impacts environnementaux évités !

Valorisez votre démarche !

Pour valoriser votre démarche d'éco-conception, vous pourrez imprimer sur votre publication, en fonction des caractéristique des papiers et encres retenus, l'une ou l'autre des déclarations suivantes, voire une combinaison de plusieurs déclarations :

- Imprimé sur du papier certifié écolabel européen ou cygne blanc nordique
- Imprimé sur du papier recyclé 100 %
- Imprimé avec des encres à base végétale
- …

A noter : concernant les améliorations réalisées au niveau de l'impression (Imprim'vert notamment), nous vous conseillons d'utiliser cette caractéristique lors de l'étape de la consultation et du choix des imprimeurs et non sous forme un aspect à communiquer sur vos publications. Néanmoins, si vous souhaitez vraiment communiquer sur cette démarche, alors ne vous limitez pas à une déclaration de type « Imprim'vert », prenez l'espace nécessaire pour expliquer la démarche et éviter ainsi que les lecteurs déduisent à tort que le produit présente des améliorations significatives sur l'ensemble de son cycle de vie (papier et encre). Exemple : « Document imprimé par une entreprise Imprim'vert qui garantit la gestion des déchets dangereux dans les filières agrées ».

Dans tous les cas, évitez des déclarations vagues, imprécises (« papier écologique », « papier recyclé »,…) ou qui ne correspondent pas à des améliorations spécifiques (ex : les déclarations relatives à l'absence de chlore alors que la majorité des papiers n'en utilise plus !) :

… etc !

Pour en savoir plus : L'ADEME a co-édité avec Eyrolles un « Guide de l'éco-communication » (sep. 2007, 20 p., 20 €). Fort de témoignages de professionnels de la communication, du privé comme du public, cet ouvrage propose de nombreux conseils, astuces et outils et présente des exemples pratiques, sans oublier des pistes de questions à se poser avant, pendant et à l'issue de toute démarche. http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=47215&p1=30&ref=12441